

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PORTUGAL—DÉCLARATION SUR LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT RELATIVEMENT À LA
FOURNITURE DE MUNITIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Je veux répondre à la question posée par le député d'Essex-Est au sujet de la fourniture de munitions au Portugal.

La Chambre n'ignore pas que le Canada participe à un programme d'aide mutuelle dont l'objet est d'aider nos alliés européens de l'OTAN à accroître leur capacité de résistance à l'agression. L'application de ce programme est sous la direction de l'OTAN, et les attributions d'armes sont faites d'après les recommandations des autorités militaires et civiles centrales de l'OTAN. En vertu de ce programme, le Canada a accordé son aide au Portugal. Cette aide a été accordée à condition qu'elle ne serve qu'à renforcer la puissance de dissuasion et de résistance à l'agression de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et seulement pour la défense de la région de l'OTAN, définie à l'article 6 du traité de l'Atlantique Nord. Cette condition a été officiellement communiquée à tous les pays, y compris le Portugal, qui ont reçu de l'aide du Canada en vertu du programme d'aide mutuelle.

Il n'y a pas eu de livraisons de munitions au Portugal depuis novembre 1960.

LES FINANCES

L'OR—ACTIVITÉ DES SPÉCULATEURS AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Vu la déclaration faite par M. Jacobsson, directeur-gérant du Fonds monétaire international, selon lequel des agioteurs sur l'or, aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays, inventent et font circuler des rumeurs de fluctuation des devises, nuisibles aux économies de ces pays, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il est au courant de l'activité des agioteurs sur l'or au Canada?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Je n'en connais pas, monsieur l'Orateur; sur tous les marchés du monde sans doute, on achète et l'on vend de l'or, et ceux qui s'adonnent à ces transactions s'intéressent évidemment aux plans que les pays peuvent avoir relativement au changement de la valeur des devises.

LE BUDGET

CONSULTATION AVEC LE FONDS MONÉTAIRE
RELATIVEMENT AU COURS DU CHANGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? J'ai posé hier au ministre une question dans le même sens, en vue de savoir si M. Rasminsky a fait connaître à M. Jacobsson, avant la présentation de l'exposé budgétaire, les intentions du ministre.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Je croyais m'être expliqué bien clairement hier, monsieur l'Orateur. En réponse à une question semblable, j'ai dit à mon honorable ami que M. Rasminsky se trouvait à Washington, mardi et mercredi. Il a eu des entretiens avec M. Jacobsson et d'autres membres du conseil exécutif du Fonds monétaire international, je crois. Je ne sais pas au juste à quelle heure ces entretiens ont eu lieu, mais je crois savoir qu'ils ont eu lieu mardi et mercredi.

M. Benidickson: Il y a un aspect important que le ministre semble oublier, savoir si ces renseignements ont été communiqués avant ou après la présentation de l'exposé budgétaire. J'espère que le ministre pourra savoir d'ici lundi si le gouverneur adjoint de la Banque du Canada a communiqué ou non, avant la présentation de l'exposé budgétaire, les intentions du ministre au directeur du Fonds monétaire international.

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, que cela ne fasse pas de doute. On est souvent en rapport avec M. Jacobsson pour discuter diverses questions qui présentent un intérêt au Fonds monétaire international. M. Rasminsky, représentant du Canada à la Commission du Fonds monétaire international, a été autorisé à s'entretenir avec M. Jacobsson de toutes questions susceptibles d'intéresser les responsables du Fonds monétaire international.

M. Benidickson: Le ministre aurait-il l'obligeance de nous fournir des renseignements précis lundi?

L'hon. M. Fleming: J'obtiens volontiers le renseignement, monsieur l'Orateur, mais je puis assurer aux députés que cela ne leur révélera pas grand-chose d'important. J'ai examiné la question avec M. Rasminsky, qui était autorisé à amorcer tout entretien jugé opportun avec les autorités du Fonds.